ART. 44 BIS N° 211

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 211

présenté par M. Saint-Martin

ARTICLE 44 BIS

Mission « Justice »

À la première phrase de l'alinéa 13, après la deuxième occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots:

« toutes les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.